

GRAND ANGERS

AVRILLÉ

Noëlla Rouget en théâtre

Un texte finement ciselé invite à suivre la dramaturgie de « Qu'aurions-nous fait à sa place ? », création faisant revivre l'Angevaine Noëlla Rouget, institutrice, résistante, déportée.

Qu'aurions-nous fait à sa place ? La question est actuelle à l'heure où la guerre en Ukraine s'enlise, où le Moyen-Orient s'enflamme, où l'extrême droite s'installe dans divers pays d'Europe. Et pour répondre à cette question, le public est invité à voyager dans le temps, pas si lointain, de la Seconde Guerre mondiale, auprès d'une héroïne angevine sans doute trop peu connue.

Se souvenir du passé pour réfléchir au présent

« Qu'aurions-nous fait à sa place ? » est une pièce de théâtre, une création dont la première sera donnée ce vendredi 11 octobre au théâtre Brassens à 20 h 30. La comédienne avrillaise Marie-Christine Garandeau, habitée par l'interprétation de femmes d'exception (Barbara, George Sand), a découvert en 2020 la biographie de Noëlla Rouget, tout juste écrite par Brigitte Exchaquet-Monnier et Eric Monnier, sous le titre « Noëlla Rouget, la déportée qui a fait gracier son bourreau », aux éditions Tallandier.

Depuis, elle a remué ciel et terre pour faire revivre cette grande dame qui ne s'est jamais considérée comme une héroïne ; cette Saumuroise, entrée dans la Résistance à 20 ans alors qu'elle était institutrice à Angers ; celle qui s'est levée « pour faire quelque chose » face à l'occupant allemand, rejoignant le réseau de résistance Honneur et Patrie, créé à Angers en 1940 par Victor Chatenay.

L'adaptation théâtrale – magnifique – est signée par Stéphanie Aten, la



Anne-Laure Prono dans le rôle de Noëlla Rouget enfermée à la prison d'Angers, face à Marie-Christine Garandeau, dans le rôle de Jacques Vasseur à ce moment de la pièce.

Photo: CO

mise en scène – percutante — par Philippe Rolland. Les décors sont voulus minimalistes pour laisser la part belle à un texte fort, aux mots choisis pour leur puissance évocatrice. L'ambiance est donnée sur écran en fond de scène, par des dessins de la graphiste Ophélie Herdzick. On y voit tour à tour une rue d'Angers, la lucarne d'une cellule de la prison du Pré-Pigeon, un wagon suintant la haine nazie sous la cheminée de l'enfer concentrationnaire...

Entre portemanteaux, réverbères, banc public et lumières découpées, le plateau est lui-même divisé en différents lieux fréquentés par Noëlla Rouget, une jeune amoureuse vite rattrapée par l'Angevin Jacques Vasseur, collaborateur zélé nommé à la tête de la section de la Gestapo d'Angers.

Marie-Christine Garandeau et Anne-Laure Prono partagent la scène, l'une et l'autre étant Noëlla Rouget, jeune ou plus âgée. Elles incar-

nent sans pareil cette chrétienne qui avait soif de justice et de paix au point de demander la grâce de son bourreau qui la fit pourtant déporter au camp de Ravensbrück en janvier 1944.

Bruno JEOFFROY

« Qu'aurions-nous fait à sa place ? », ce vendredi 11 octobre à 20 h 30 au théâtre Brassens. Tarifs : de 5 € à 12 €.

MAINE-ET-LOIRE

Noëlla Rouget revit sur scène

Cette création rappelle que l'Angevine Noëlla Rouget est entrée dans la Résistance avant d'être déportée. À sa demande, son bourreau sera gracié par le général De Gaulle.

Résister, combattre ou plier et se soumettre ? Lorsque la jeune Saumuroise entend le bruit des boîtes allemandes, c'est une évidence : « Il faut faire quelque chose » devant l'envahisseur. Et nous, qu'aurions-nous fait à sa place ?

Cette question est le titre d'une pièce de théâtre, une création dont les trois coups seront frappés ce vendredi soir à Avrillé. Cette histoire - vraie - est celle de Noëlla Rouget, Saumuroise qui s'installe à Angers comme institutrice au pensionnat Saint-Laud. Elle a 20 ans et va être embarquée au propre comme au figuré dans le tourbillon de la Seconde Guerre mondiale. Jeune femme simple qui croque la vie, elle n'espérait qu'un amoureux et imaginait déjà une famille. Bien malgré elle, elle deviendra une héroïne de l'ombre que les Angevins d'aujourd'hui connaissent toujours trop peu.

Une biographie sortie seulement en 2020

Noëlla Rouget intègre le réseau de résistance Honneur et Patrie, créé à Angers en 1941 par Victor Chatenay, jusqu'à ce 23 juin 1943 où elle est rattrapée par l'Angevin Jacques Vasseur, collaborateur zélé nommé à la tête de la section de la Gestapo d'Angers. Elle est enfermée et torturée dans l'aile droite de la prison du Pré-Pigeon.

À l'isolement pendant trois mois dans la cellule n° 63, sa désobéissance et sa foi chrétienne sont plus fortes que le processus de déshumanisation qu'elle subit. Pourtant, elle est déportée vers Ravensbrück et devient le numéro 27 240. Plus tard, elle dira : « J'ai survécu à l'encre noire ». Jacques Vasseur, son bourreau qui vivait caché depuis la fin de la guerre, a été retrouvé au début des années 1960. Il sera jugé en 1965, à Paris, devant la Cour de sûreté de l'État. Vasseur est accusé d'être responsable de la mort de 230 personnes. Il est condamné à mort. Noëlla Rouget demande alors sa grâce au général De Gaulle, président de la République, qui la lui accorde.

Dans « Qu'aurions-nous fait à sa place ? », le rideau s'ouvre sur un plateau dépeuplé, choix assumé d'une mise en scène inventive de Philippe Rolland : « Cette nudité permet au spectateur de s'appuyer sur la beauté du texte (adaptation signée Stéphanie Aten) et le jeu des comédiennes ». Un candélabre, des portemanteaux chargés de vêtements, une caisse en bois, un tabouret, un banc public. Telles les lignes d'un plan de masse d'une maison, le sol est quadrillé, représentation minimaliste des différents lieux que fréquenta cette femme au fil de son histoire. L'ambiance, filtrée par des lumières



Anne-Laure Prono et Marie-Christine Garandea, comédiennes, entourent Philippe Rolland, metteur en scène d'une pièce tirée de la biographie de Noëlla Rouget, écrite par Brigitte Exchaquet-Monnier et Eric Monnier (au second rang sur la photo).

Photo CO

découpées, est donnée sur écran en fond de scène, par des dessins de la graphiste, Ophélie Herdzick. On y voit, tour à tour une rue d'Angers, la lucarne d'une cellule de la prison d'Angers, un wagon suintant la hai-

nie nazie sous la cheminée de l'enfer concentrationnaire... Sur scène, les comédiennes Anne-Laure Prono et Marie-Christine Garandea jouent Noëlla jeune ou plus âgée, dans des allers et retours

entre aujourd'hui (Noëlla Rouget est décédée en novembre 2020) et les années 1940. Un jeu juste, sans fioriture. Le texte fort, aux mots choisis pour leur puissance évocatrice, porte l'émotion à fleur de peau de bout en bout.

À l'heure où la guerre en Ukraine s'enlise, où le Moyen-Orient prend feu, où l'extrême droite se décomplexé dans de nombreux pays, cette réflexion sur la haine ou le pardon, sur fond de 80^e anniversaire de la Libération, est d'une actualité brûlante.

Bruno JOEFFROY

« J'aime ces histoires de profonde humanité »

La genèse de cette pièce revient à l'Avrillaise Marie-Christine Garandea (compagnie L'Intemporelle). « En 2020, entre deux confinements, chez mon libraire, je découvre la biographie de Noëlla Rouget, tout juste écrite par Brigitte Exchaquet-Monnier et Eric Monnier, sous le titre « Noëlla Rouget, la déportée qui a fait gracier son bourreau », aux Éditions Tallandier. Cette vie extraordinaire m'interpelle et je souhaite en faire quelque chose. Trois ans plus tard, je rencontre Stéphanie Aten (Angevine, scénariste pour la

télévision et le cinéma mais aussi romancière) qui accepte d'adapter la biographie. Les auteurs de celle-ci, mais aussi Patrick et François Rouget, les fils de Noëlla, acceptent l'adaptation, tout en étant pointilleux sur un français littéraire comme l'aimait leur mère. Nous sommes en septembre 2023. C'est alors à Philippe Rolland d'imaginer la scénographie. Je ne suis pas une féministe soixante-huitarde revendicative, mais j'aime ces histoires de profonde humanité. »

Théâtre : « Qu'aurions-nous fait à sa place ? » ce vendredi 11 octobre, à 20h30, au centre culturel Brassens à Avrillé, en présence des auteurs de la biographie et des fils de Noëlla Rouget.

La pièce sera à l'affiche de La Comédie, à Angers, les 15 et 16 novembre à 20 heures ; le 17 novembre à 16 heures. Réservation au 06 16 16 88 31.